

Arrêté n° 2026/05/47

**ARRÊTÉ
DE CIRCULATION
Grand Rue**

Le Maire de la commune de Varrains,

Vu les articles L 2213.1 à L 2213.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux pouvoirs de police du Maire,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par Mr BLANC Sébastien, l'entreprise SAUR, 3 allée de la gagnerie 49400 DISTRE, le 20/05/2026 en vue d'effectuer des travaux de deux branchements d'assainissement (2 jours maximum sur la période),

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour préserver la sécurité des usagers de la voie publique et assurer le bon déroulement des travaux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - MESURES DE CIRCULATION :

Du lundi 15 juin 2026 pour une durée de 12 jours (2 jours max sur la période), la circulation sera interdite, rue du Grand Rue.

L'accès aux riverains sera maintenu.

ARTICLE 2 - MESURES DE DÉVIATION :

Déviation par la rue des caves puis la D93 pour arriver chemin des Dards (dans les deux sens).

ARTICLE 3 - DE STATIONNEMENT :

Le stationnement sera interdit face au N°92 de la Grand Rue.

ARTICLE 4 - Nonobstant les dates fixées à l'article 1^{er}, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux, concrétisée par la levée de la signalisation.

ARTICLE 5 - MESURES DE SIGNALISATION :

La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

ARTICLE 6 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 7 - EXECUTION ET PUBLICITE :

Monsieur le Maire et Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie.

Ampliation sera adressée à :

- l'entreprise SAUR, 3 allée de la gagnerie 49400 DISTRE
- Monsieur le Chef de la brigade de gendarmerie de Montreuil Bellay
- le SDIS de Maine et Loire,

Fait à VARRAINS, le 26/05/2026
Le maire, Sylvain PELTIER

